



Réseau Coup de Pouce St Alex

CHARTRE

Le Réseau Coup de Pouce St Alex a été créé en 2015 à l'initiative d'un groupe de personnes sensibilisées au devoir d'entraide et de solidarité envers les personnes en situation de précarité. Le Réseau est une structure informelle, sans statut juridique propre, ouverte à toutes les personnes de quelque religion, croyance et opinion que ce soit partageant l'esprit humaniste des initiateurs. La paroisse St Alexandre soutient le Coup de Pouce St Alex ; elle a pour seule fonction d'héberger la page d'information du Réseau sur son site Internet.

❖ Objectif

L'objectif du Réseau Coup de Pouce St Alex est de créer et développer des liens de solidarité et d'entraide ponctuels sur le territoire de la paroisse St Alexandre et les communes alentour. Plus précisément, le Réseau vise à :

- ✓ Établir une veille de proximité permettant de repérer et d'identifier des besoins particuliers chez les personnes en difficulté ou précarité, isolées ou non,
- ✓ Établir le contact entre des personnes aux moyens matériels modestes demandant des biens ou services ponctuels et des personnes susceptibles d'offrir ces biens et services.

❖ Composition

Le Réseau est composé de Membres, personnes physiques qui adhèrent à la présente charte et acceptent de recevoir les demandes d'aide du Réseau. Son fonctionnement est assuré par une Équipe Animatrice bénévole. Par souci de confidentialité, l'identité des Membres n'est pas dévoilée, sauf à l'occasion du traitement d'une demande pour mettre en contact le demandeur et le(s) donateur(s).

❖ L'équipe animatrice

L'Équipe Animatrice a pour rôle de mettre en place et de gérer les moyens techniques permettant de traiter les demandes d'aides, jusqu'à confirmation par le demandeur et/ou le donateur que la demande est satisfaite.

Le fonctionnement du Réseau (Fichier des membres, traitement des demandes,...) s'appuie exclusivement sur la messagerie électronique coupdepoucestalex@gmail.com

❖ Gestion du répertoire des Membres

Le répertoire des Membres du Réseau constitué pour assurer le fonctionnement de la messagerie est géré de façon confidentielle et accessible uniquement aux membres de l'Équipe Animatrice. Il contient pour chaque Membre les données suivantes : prénom, nom, numéro de téléphone et, le cas échéant, l'adresse postale.

A tout moment, un Membre peut demander à quitter le réseau, par simple notification adressée par courrier électronique à l'Équipe Animatrice.

Ce répertoire ne pourra être utilisé à d'autres fins que la gestion du Réseau Coup de Pouce St Alex.

❖ Champ d'action

Le Réseau ne prend en compte que les demandes ponctuelles concernant des personnes physiques.

Il travaille en lien avec les associations ou organismes sociaux agissant sur le territoire, mais n'a pas vocation à se substituer à eux, ni à prendre en charge durablement des personnes ou des familles. Les demandes émanant d'associations ou de services sociaux ne sont prises en compte que si elles concernent *in fine* des personnes physiques. Le Réseau ne gère aucun argent; il ne reçoit ni offre aucune aide financière.

Le Membre qui assure un service suite à une demande d'aide du Réseau agit en son nom propre et assume la responsabilité de son action. En cas d'incident ou d'accident lors du service rendu, sa responsabilité civile est susceptible d'être engagée. Les actions menées n'engagent pas juridiquement le Réseau.

❖ Révision de la Charte

La Charte du Réseau pourra être révisée de temps à autre à l'initiative de l'Équipe Animatrice, afin de prendre en compte le retour d'expérience acquis. La Charte ainsi révisée sera diffusée à l'ensemble des Membres du Réseau et mise en ligne sur la page dédiée au Réseau sur le site de la Paroisse St Alexandre.



Révision en date du 24 juillet 2018